

Les documents de L'ECONOMISTE



Système de Management de la Qualité
certifié ISO 9001 version 2015 par
BUREAU VERITAS MAROC



*Nos analyses
des évènements de*

2018

et les scénarios pour

2019



Une année politique mouvementée

L'année qui s'achève a été marquée par une série de rebondissements ayant marqué la scène politique. A commencer par le rappel à l'ordre royal, ayant mis partis et responsables politiques face à leurs responsabilités. Au sein de la

majorité, les guéguerres internes se sont poursuivies, fragilisant davantage la coalition gouvernementale, en vertu des assurances de Saâdeddine El Othmani sur la cohésion de son équipe. □

■ Dures journées pour les responsables politiques

LE 30 juillet dernier, responsables politiques et chefs de partis retenaient leur souffle. Le discours du Trône a dressé un bilan sévère, remettant en cause leur performance. «Acquittez-vous pleinement des missions qui sont les vôtres, ou bien éclipez-vous», avait martelé le Souverain. Lors de ce discours, le Roi a insisté sur l'importance de la mise en marche effective du principe de reddition des comptes. «Ne conviendrait-il pas de destituer tout responsable à chaque fois qu'on établit une négligence ou un manquement de sa part dans l'exercice de ses fonctions». Le rappel à l'ordre royal a résonné dans toute la scène politique. Quelques jours après, un communiqué du Cabinet royal annonçait le limogeage de Mohamed Boussaid, ministre des Finances. La décision intervient dans le cadre du principe de reddition des comptes que le Roi est soucieux d'appliquer à tous les responsables, quels que soient leur rang ou leur appartenance, selon le communiqué officiel. Les critiques formulées par le Souverain ont concerné également l'Administration. Celle-ci a été appelée à couper avec les pratiques actuelles et s'inscrire dans la logique de la performance, à l'instar du privé. Le ton du discours royal traduisait la gravité de la situation, dans un contexte marqué par les événements d'Al Hoceïma, qui pouvaient se produire dans d'autres zones, souffrant des mêmes déficits. □



■ Déconcentration:

La nouvelle charte adoptée

Très attendue depuis des années, le projet de Charte nationale de la déconcentration a été finalement adopté en Conseil du gouvernement en octobre dernier. Ce texte, actuellement au Parlement, est décisif pour l'effectivité de la régionalisation avancée. L'idée est de favoriser une mise en œuvre intégrée et complémentaire des politiques publiques au niveau territorial. Le nouveau projet fixe les objectifs de la déconcentration, les mécanismes de sa mise en œuvre et la répartition des attributions entre les services centraux et déconcentrés. □

■ Les instances de gouvernance relancées

LES différentes instances de gouvernance prévues par la Constitution se remettent en marche. Certaines, comme le Conseil de la concurrence, étaient en stand-by depuis quelques années. Avec la nomination, durant ce mois, de Driss Guerraoui à la tête de cette institution, elle devra reprendre du service. Surtout que son implication effective dans la régulation de la concurrence au sein de certains secteurs stratégiques est très attendue. Idem pour l'Instance de probité et de prévention de la Corruption. Le Roi vient de nommer Mohamed Bachir Rachdi, ancien membre du CESE, en tant que président de cette instance, appelée à accompagner l'implémentation de la stratégie nationale de lutte anti-corruption, considérée par la société civile comme «mort-née». Le Médiateur a également connu un renouvellement de ses structures, avec la désignation de Mohamed Benalilou à sa tête. Idem pour la HACA, avec la nomination de Latifa Akharbach, qui connaît bien les rouages du secteur. Les nominations royales aux instances de gouvernance ont également concerné le CESE, avec le remplacement de Nizar Baraka par Ahmed Réda Chami, ex-ambassadeur du Maroc à l'UE, qui s'était illustré lors de son mandat à la tête du ministère de l'Industrie. □



■ La majorité en rangs dispersés

EN dépit des assurances de Saâdeddine El Othmani, la fragilité de la majorité est un secret de polichinelle. Un constat confirmé par les guéguerres qui ont rythmé la vie politique en 2018. Après l'année dernière, marquée notamment par le blocage de la formation du gouvernement, la tension n'est pas tombée cette année. L'instance de la majorité, prévue par la charte signée par les partis de l'alliance, ne s'est réunie que quelques fois, sans réussir à apaiser les relations entre ses membres, particulièrement entre le PJD et le RNI. La fragilité de la majorité s'est confirmée également lors de l'élection du président de la Chambre des conseillers. Hakim Benchamach, patron du PAM, parti de l'opposition, a été réélu haut la main, face à Nabil Chikhi, candidat du PJD, qui n'a obtenu que les voix des membres de sa formation. Certains observateurs ont estimé que «certains partis sont présents dans cette majorité en traînant les pieds». □



■ Retour du service militaire

C'EST un sujet qui a suscité beaucoup de débats. Le rétablissement du service militaire obligatoire est considéré comme un pas décisif vers la réconciliation des jeunes avec les principes de citoyenneté, discipline, dévouement et service de la patrie. Cela concerne particulièrement la génération des «ni-ni», livrée à elle-même, sans formation ni emploi. Le projet de loi relatif au rétablissement du service militaire est actuellement au Parlement, après son adoption au Conseil des ministres, présidé par le Roi. Le dispositif, qui sera opérationnel dès 2019, concerne tous les Marocains de 19 à 25 ans, hommes et femmes, pendant une durée de 12 mois. Les déserteurs risquent des peines d'emprisonnement de 1 à 3 mois et une amende de 2.000 à 5.000 DH. □

M.A.M.



Une nouvelle carte judiciaire en 2019

■ La réforme applicable six mois après sa publication au BO

■ L'arabe s'impose mais les juges ont une marge de manœuvre

■ Archives et affaires non jugées, des obstacles à surmonter

LES juridictions du Royaume changent d'organisation. Le Parlement a adopté, le 18 décembre 2018 à Rabat, la loi régissant l'organisation judiciaire. Composée de 120 articles, elle sera appliquée six mois à compter de sa publication au Bulletin officiel. En principe, le Secrétariat général du gouvernement devra publier le texte au plus tard début 2019. L'Imprimerie officielle dépend de ce ministère.

Ainsi, la Cour de cassation demeure à la tête de la pyramide judiciaire. Cette instance s'assure notamment de la bonne application de la réglementation en vigueur. D'un côté, les juridictions de droit

commun vont continuer à exister: civil, social et familial...

D'un autre côté, la réforme maintient les Cours d'appel et les tribunaux de commerce et administratifs. «La carte judiciaire, les sièges des juridictions et leur compétence territoriale seront fixés par décret», précise la loi n°38-15. L'élaboration de ce texte réglementaire relève du Chef du gouvernement. Il va certainement mettre à contribution son ministère de la Justice. Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire devra aussi émettre un avis préalable avant d'établir la carte judiciaire définitive. Cette instance constitutionnelle a été sollicitée lors de la discussion de la loi sur l'organisation judiciaire. Le nouveau déploiement doit obéir à des critères tels que le découpage administratif, le volume du contentieux, les données socio-économiques, démographiques...

Les Cours d'appel peuvent compter des chambres spécialisées dans les litiges commerciaux notamment. Les juridictions peuvent tenir des audiences itinérantes, particulièrement en milieu rural. Il en va de la proximité de la justice.

L'indépendance de la Justice, son unité et sa spécialisation font partie des

Chiffres-clés

- 1 Cour de cassation
- 21 Cours d'appel
- 70 Tribunaux de 1re instance
- 178 Centres de juges résidents
- 3 Cours d'appel de commerce
- 8 Tribunaux de commerce
- 2 Cours d'appel administratives
- 7 Tribunaux administratifs

Source: Ministère de la Justice - octobre 2015

principes retenus. Et ce, au même titre que la gratuité pour les justiciables indigents. Aussi, l'expertise des juges est à retenir lors de leurs nominations. Les tribunaux de 1re instance peuvent tenir leurs audiences avec un seul ou plusieurs juges. En revanche, les juridictions de commerce et administratives se prononcent sur un litige en formation collégiale. Mêmes règles pour les Chambres spécialisées créées dans les tribunaux de 1re instance. La langue arabe demeure

la langue officielle du monde judiciaire. Un magistrat peut ne pas exiger la traduction assermentée des pièces remises dans une procédure. Le statut constitutionnel de l'Amazigh sera conforté au sein des juridictions. Les sentences doivent être rédigées avant leurs prononcés. Cette règle a été atténuée par le législateur pour «certaines affaires pénales» non spécifiées. Les décisions de justice sont prises à l'unanimité ou à la majorité des juges. La voix minoritaire peut demander la consignation de son avis dans un PV signé par tous les magistrats ayant statué dans un procès. Le PV inséré dans une enveloppe scellée et consigné dans un registre spécial. Ce document est archivé durant 10 ans. Sa divulgation est une «faute lourde».

Reste que cette réforme va affronter deux difficultés. D'abord, le transfert des archives d'une juridiction à une autre avec le risque de déperdition des dossiers. Ensuite, l'application de loi va se heurter aux affaires non mises en délibéré. Il va falloir s'attendre à un ballet procédural incessant entre les juridictions de droit commun et celles spécialisées. □

F. F.

• Code de commerce: Une réforme à l'épreuve

Le nouveau dispositif des entreprises en difficulté est en vigueur depuis le 23 avril 2018. Le plan de sauvegarde est l'une des mesures introduites. Stoc Industrie est la première à en obtenir un auprès du tribunal. Elle sera suivie par l'entreprise de BTP Sotravo. Des compagnies, comme la raffinerie Samir et le constructeur métallique Buzzichelli, sont en liquidation judiciaire. C'est bien de réformer pour monter dans le classement de la Banque mondiale. Encore faut-il que les lois sauvent les entreprises de la faillite tout en préservant les intérêts des créanciers. Les plans de sauvegarde accordés serviront d'indicateur pertinent sur l'efficacité de la réforme. □



• Concurrence: De grandes attentes

Le Conseil de la concurrence a pris ses fonctions le 20 décembre 2018. Il est à pied d'œuvre pour élaborer son nouveau règlement intérieur. Plus d'une centaine de dossiers, dont une partie déjà instruite, attendent un avis ou une décision. Voire une mise à jour de leurs données pertinentes.



Carburant, lait, e-commerce, droits télé sont sur la liste. Le régulateur dispose ainsi d'une occasion historique pour donner du souffle à la loi sur la concurrence et la liberté des prix et gagner ainsi en crédibilité. Le gouvernement vient de le saisir pour avis sur le plafonnement du prix du carburant.

• La CNDP doit gagner en puissance

En matière de données personnelles, la réglementation européenne de mai 2018 donne du fil à retordre à la planète entière. Elle est applicable au-delà des frontières de l'UE. Le gouvernement et l'Autorité chargée de la protection de la vie privée (CNDP) cogitent sur les amendements à apporter à la loi de 2009 sur les données personnelles. Il y a des marchés à sécuriser, dont ceux de l'offshoring. La CNDP ne veut pas avoir une approche purement mercantiliste dans ce dossier. Le respect de la vie privée est consacré par la Constitution. Un autre vieux chantier est toujours d'actualité. L'adéquation avec la Convention 108 qui protège aussi les données privées. L'exécutif va-t-il tenir ses engagements? □



• Affaires pénales: Le programme 2019

De la spoliation foncière aux procès de détournements de fonds publics. Ce menu judiciaire est devenu presque un classique. Les affaires CIH et CNSS ont en effet démarré dès le début des années 2000. Le management de la CDG et de la CGI a pris le relais depuis. Leurs directeurs sont poursuivis devant la Cour d'appel criminelle de Fès. L'accident ferroviaire de Bouknadel fin 2018 s'annonce comme une nouveauté. Ce dossier concentre déjà l'intérêt des observateurs. Il y a aussi le 2e round du procès des manifestants du Rif, condamnés une première fois à des peines de prison allant jusqu'à 25 ans. L'ancien directeur de publication Toufik Bouâchrine et ses escapades érotiques figurent aussi dans les agendas. Il a été condamné dans une affaire de mœurs à 12 ans de prison ferme. La saison II de ce feuilleton judiciaire tenu à huis clos est prévue pour 2019. Un autre procès est attendu pour février prochain: celui d'un parlementaire du PJD accusé pour un meurtre remontant à 1993.





Budget, dette, croissance,

■ Chômage en hausse, croissance molle

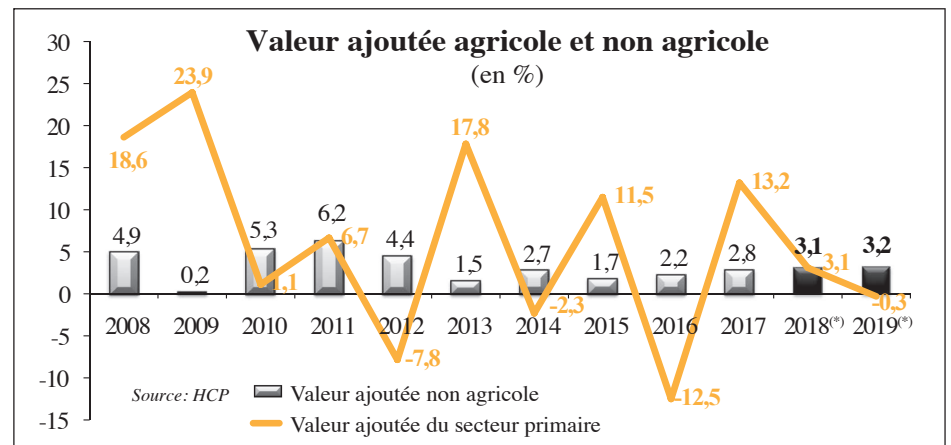
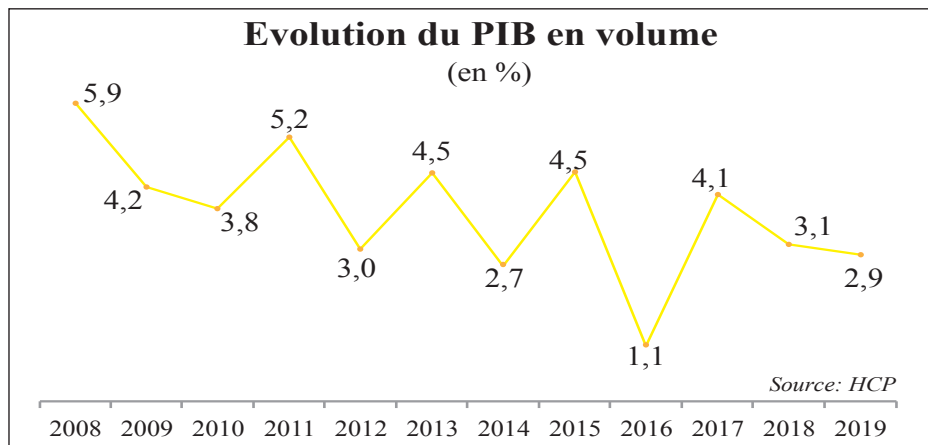
LA croissance ne devrait pas dépasser 3,1% en 2019. Elle remonterait à 3,6% en 2020. Très peu pour un pays comme le Maroc et insuffisant pour absorber le stock de chômage et les arrivées sur le marché de l'emploi alors même que le contenu en emploi de la croissance est maigre. Dans les villes en particulier, le chômage des jeunes et des femmes atteint des niveaux alarmants. Sur la base de l'hypothèse d'une production céréalière moyenne de 80 millions de quintaux,

la valeur ajoutée agricole reculerait de 0,8% en 2019 avant d'augmenter de 3,3% en 2020. En revanche, les activités non agricoles poursuivraient leur redressement, avec une croissance de 3,4% en 2019 et de 3,7% en 2020.

Le modèle de croissance souffre notamment du faible rendement de l'investissement et de la productivité. En moyenne, entre 31 à 33% du PIB sont consacrés à l'investissement depuis dix ans. Un effort soutenu

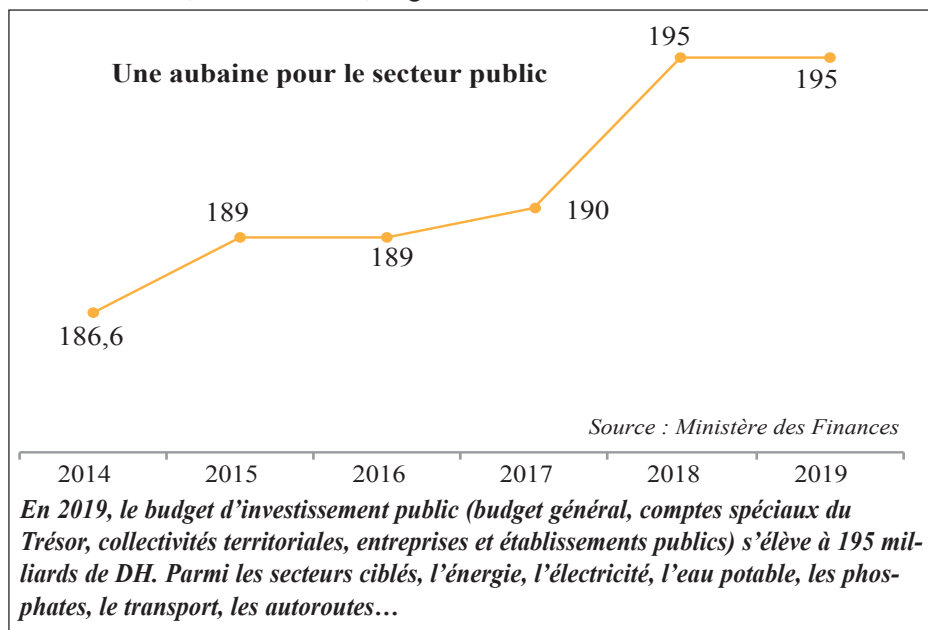
qui place le Maroc parmi les pays qui affichent le taux d'investissement le plus élevé mais avec très peu de résultats. La Banque mondiale lie le «faible rendement de l'accumulation du capital à l'inefficacité de l'investissement du secteur public».

En réaction le ministère des Finances veut prioriser les investissements en fonction de l'impact sur l'emploi et la croissance. L'idée étant d'aller vers un meilleur ciblage tout en améliorant l'impact sur l'économie. □



■ Investissement public: L'Etat poussera les zinzins

POUR alléger la pression sur le budget général, le gouvernement promet un nouveau mécanisme basé sur le partenariat entre l'Etat et les investisseurs institutionnels. Le dispositif vise à mobiliser 12 milliards de DH pour financer des projets dans les secteurs sociaux, l'infrastructure, l'agriculture... □



■ Très chère compensation!

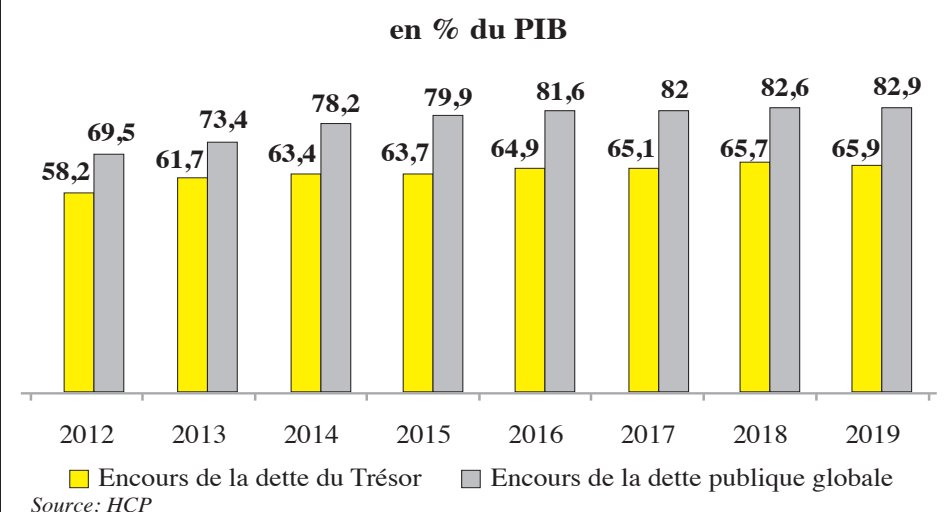
SUR la base d'un cours moyen du gaz butane à l'international de 560 dollars, le budget de la compensation a été fixé à 18 milliards de DH, en hausse de 5 milliards de DH par rapport à 2018. □



■ Légère amélioration du compte courant

LE déficit du compte courant devrait s'alléger graduellement: 3,7% du PIB en 2019 à 3,2% en 2020. Les exportations devraient poursuivre leur dynamique sous l'effet des ventes secteur automobile et des phosphates et dérivés. En parallèle le rythme des importations devrait baisser en raison du recul prévu de la facture énergétique. Selon les prévisions de la Banque centrale, l'afflux des IDE devrait atteindre l'équivalent de 3,4% du PIB au cours des deux prochaines années contre 4,1% du PIB cette année. Les réserves internationales nettes se situeraient à 239 milliards en 2019 et à 235,7 milliards à fin 2020. Elles représenteraient l'équivalent d'un peu plus de 5 mois d'importations de biens et services. Le tout compte tenu des sorties prévues du Trésor à l'international. □

■ La dette explose



EN 2018, la dette globale atteint 82,6% du PIB et devrait monter à 82,9%. Selon Driss Jettou, premier président de la Cour des comptes, «la dette du Trésor ne prend pas en compte les montants dus par l'Etat aux entreprises, au titre du crédit TVA qui se sont accumulés (32,2 milliards de DH à fin 2017). S'y ajoutent 4 milliards de DH sur un total de 5 milliards de DH, dus par le Trésor suite à l'accord signé en 2015 avec l'ONEE, l'ONCF. □

compensation... grosse pression

K. M. et H.E.

■ Budget: 15 milliards de DH pour boucler les fins de mois

Pour boucler le budget 2019, le gouvernement a eu recours à plusieurs mesures, dont le réaménagement du barème de l'IS, l'instauration de la contribution sociale pour les entreprises ayant réalisé un bénéfice net de 40 millions de DH par an au cours du dernier exercice... Il a également réajusté la TIC sur le tabac, les boissons à base de sucre. Le gouvernement table également sur l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et les recettes de privatisation. Autant de mesures qui devraient générer des recettes additionnelles de 15 milliards de DH. □

3,7%

Le déficit budgétaire pour 2019 devrait se situer aux alentours de 3,7% du PIB contre 3,8% en 2018

■ Masse salariale: 112,15 milliards de DH

La masse salariale bondira à 112,15 milliards de DH contre 108,8 milliards de DH en 2018. Cette hausse est attribuée aux augmentations de salaires statutaires, à la création de 25.228 postes budgétaires et au recrutement de 15.000 enseignants contractuels. □

■ 3,4 milliards pour réduire les disparités

Le programme royal de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural, doté de 50 milliards de DH, devrait connaître un coup d'accélérateur. Les crédits de paiement pour 2019 atteindront 3,4 milliards de DH et 4 milliards de DH au titre des crédits d'engagement pour 2020. □

■ Tourisme: Plus de 12,5 millions d'arrivées en 2018!

Nouveau record sur les arrivées. N'eût été le drame d'Imlil, la destination Maroc devait célébrer ses 12 millions de touristes enregistrés à fin 2018. Le pays a accueilli 1 million de visiteurs supplémentaires par rapport à 2017, dont 200.000 Chinois, soit quasiment le double en un an. Les recettes dépassent les 75 milliards de DH. Tout le challenge aujourd'hui consiste à anticiper les premiers mois de 2019 et sécuriser les arrivées. Et surtout transcender les tragiques événements de la localité d'Imlil. □





atlantic
MUSIQUE INFO ÉCO **radio**

La référence des urbains actifs

Météo

Tous les jours
après chaque journal

Tous les jours, 11 bulletins météo donnent les couleurs du ciel.

Orage, pluie, brouillard, soleil... pour connaître en permanence le temps qu'il fait.



Casablanca 92.5 • Rabat 106.9 • Marrakech 90.5 • Agadir 99.7 • Tanger 103.3 • Tétouan 87.8 • Fès 98.8 • Fès Ville Nouvelle 97.2
 Meknès 97.2 • Kénitra 106.9 • Mohammedia 92.5 • El Jadida 97.3 • Settat 106.4 • Chefchaouen 106.4 • Taounat 95.6 • Essaouira 96.8
 Safi 92.3 • Taza 103 • Tiznit 103.1 • Taroudant 104.9 • Tafraout 95.9 • Guelmim 96.8 • Tan tan 95.2 • Skhour Rhamna 92.2

Les temps forts des entreprises

■ OCP détient 75% des réserves mondiales de phosphates



LE Groupe OCP est reconnu comme l'un des principaux producteurs de phosphate brut, d'acide phosphorique et d'engrais dans le monde. Le producteur de référence mondiale compte augmenter de 22 à 40% ses parts de marché de l'engrais d'ici 2028. Sur le phosphate, OCP détient près de 50% des parts du marché mondial. Les réserves actuelles du phosphatier marocain sont tellement importantes qu'il faut 700 ans pour les exploiter. Par ailleurs, le groupe marocain dispose de 47% des parts mondiales du marché de l'acide phosphorique. Quant aux engrais, la production est estimée à quelque 22% du volume mondial. □

■ RAM: Doubler la flotte ou disparaître!

RAM compte relever le défi de doubler la capacité de sa flotte. En 2018, la compagnie a lancé la commande de 8 avions, dont 4 Dreamliner avec des livraisons entre



décembre 2018 et mars 2019. Les 4 autres appareils sont des 737 Max. Les grandes orientations de la stratégie de développement de RAM devront donner une nouvelle impulsion à la compagnie. Compte tenu du positionnement géographique du Maroc et de sa vision en tant que pays résolument tourné vers l'Afrique, la compagnie nationale adopte une stratégie à travers plusieurs piliers. Parmi eux, figure la flotte qui permettra de disposer de plusieurs avions, attaquer davantage le long-courrier, la qualité de service, enrichir l'expérience clients, la formation ou encore les infrastructures. □

■ PSA Maroc: Les premiers véhicules dans les starting-blocks

LA première présérie de véhicules PSA a été produite en juillet 2018. Le premier moteur made in Maroc a été



assemblé en avril 2018. Les tout premiers véhicules made in Maroc du constructeur français seront livrables dès avril 2019. Mieux encore, le site de Kénitra compte doubler dès 2020 sa production prévue au démarrage, pour la porter à 200.000 véhicules/an et autant de moteurs. Des objectifs qui étaient initialement prévus pour 2023. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du sourcing local sera autour de 2 milliards d'euros au lieu de 1 milliard initialement. L'usine s'engage sur un taux d'intégration locale de 60% dès le démarrage. A terme, ce même taux devra monter à 80%. Les véhicules qui seront produits au Maroc seront des segments B et C, bâtis sur la même plateforme. Les premières indiscretions parlent entre autres de la production du nouveau modèle de la Peugeot 208. □

■ Renault met le turbo sur Somaca

RENAULT Maroc parie sur le site de production de Somaca. Le constructeur décide de doubler les capacités de son usine casablancaise, actuellement autour de 80.000 véhicules. Le doublement de la productivité vient en réponse à la demande croissante de véhicules de la gamme Global Access. Cette décision vient aussi apporter un soutien indéfectible au plan d'accélération industrielle initié par le gouvernement marocain et renforcer le positionnement du Maroc en tant que base de production pour la gamme de véhicules produits à la fois à Tanger et à Casablanca. Pour le site de Melloussa (Tanger), il n'est pas exclu de procéder à des extensions avec les marques de l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi. La production de Renault Maroc devra dépasser les 400.000 unités en 2018. En 2017, le constructeur a produit près de 380.000 véhicules, répartis entre 300.476 unités à Tanger et 75.808 à Casablanca avec un volume global à l'export de l'ordre de 333.189 voitures livrées dans quelque 74 pays. Sur le plan commercial, la filiale marocaine du constructeur français est le numéro 1 des ventes sur le marché marocain. □



■ HPS: De la PME à la multinationale!



Retenez bien ce nom: Hightech Payment Systems. HPS mérite de figurer dans les annales des success stories à enseigner dans les grandes écoles. L'entreprise marocaine spécialisée dans les solutions monétiques adresse aujourd'hui des marchés dans 90 pays, avec pas moins de 400 clients dans les 5 continents. Etats-Unis, Royaume-Uni, Europe, Moyen-Orient, Asie, Afrique... les donneurs d'ordre se bousculent pour développer des solutions signées HPS. La firme est désormais répertoriée dans les classements mondiaux. Elle compte parmi ses clients de nombreuses références y compris dans les «Fortune 500» ainsi que «The Forbes world's biggest companies» ou encore une institution japonaise de crédit, dont l'actionnaire majoritaire est le géant Mitsubishi. Pour 2018, l'entreprise table sur un chiffre d'affaires de quelque 700 millions de DH. Un an auparavant, elle a réalisé un CA

de 560 millions de DH. Cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2006, HPS est la 1re capitalisation des sociétés IT (1,6 milliard de DH). «La richesse de HPS ne réside pas dans le chiffre d'affaires, mais plutôt dans la capitalisation boursière. Ce sont là nos actifs immatériels», soutient le PDG Mohamed Horani. Sur le capital immatériel, le management revendique des produits qui capitalisent sur 10 siècles hommes/travail investis dans la R&D. □

■ Boycott: Les leçons d'un mouvement atypique



CENTRALE Danone, Afriquia, Sidi Ali. Les noms de ces trois entreprises ont été associés à un mouvement de boycott sans précédent en 2018. Cette forme de protestation inédite portant sur le prix du lait, du carburant et de l'eau minérale a été relayée par des mouvements sociaux dans plusieurs régions du pays. Parti des réseaux sociaux, le mouvement a révélé de nombreuses défaillances sur la communication de crise, non seulement au niveau du gouvernement mais aussi au niveau des entreprises dont les produits ont fait l'objet de campagnes virulentes de boycott. Les rares initiatives menées çà et là n'ont pas pu calmer le mouvement. Seul le facteur temps et l'usure auront permis de dépasser la zone de turbulences. Même s'il a globalement été improvisé, le boycott a eu le mérite de mettre à nu le vide institutionnel, voire la faiblesse des instances de médiation (notamment le Conseil de la concurrence en stand-by depuis 2013). Il a aussi le mérite de faire émerger une opinion publique consumériste. Le tout sur fond de crise de confiance et d'érosion du pouvoir d'achat. □

■ Aéronautique: The show must go on...



LA montée en puissance du secteur aéronautique est incontestable au Maroc. Aujourd'hui, le pays inspire confiance aux grands donneurs d'ordre. Il est désormais reconnu en tant que place incontournable dans l'industrie mondiale. Mieux, le secteur affiche une croissance de 20% alors que la moyenne mondiale n'est que de 5%. Il emploie 15.000 salariés dont 50% de femmes. Or, il y a 20 ans, personne n'y croyait. Le site Maroc s'inscrit plus dans la co-localisation. Autrement dit, fini la logique de main-d'œuvre/heure moins chère. L'industrie aéronautique tire dans son sillage d'autres activités, notamment la défense, l'industrie, la médecine... Parallèlement, de nouveaux métiers émergent: moteurs d'avions, électronique embarquée, composites... □

Les nouveaux champions du BTP

Les grands groupes se distinguent

LES plus grands groupes du BTP se sont engagés ces dernières années dans des chantiers structurants tous azimuts : LGV, gares TGV, ports, aéroports, ouvrages d'art, viaducs... L'année 2018 aura été un bon cru pour beaucoup d'entre eux et 2019 s'annonce sous de bons auspices. Au niveau national, la livraison de la LGV, de ses principales gares, le lancement de la ligne Casa-Tanger ont marqué la fin de l'année en cours. La 1ère phase du gigantesque chantier de Nador West Med, le futur port de transbordement pétrolier, sera finalisée dans 2 ans. Ce projet en est aujourd'hui à mi-chemin. Le terminal I de l'aéroport Mohammed V est pratiquement finalisé... A Casablanca, les échéances pour les gros chantiers du Plan de Développement (PDGC) arrivent et les livraisons s'enchaîneront tout au long de l'année 2019. Pont à haubans, grand théâtre, promenade de la mosquée Hassan II, corniches, ouvrages d'art, voiries... Ces chantiers sont certes pilotés par des SDL (comme Casa-Aménagements et Casa-Transports), mais des dizaines d'entreprises y ont contribué, dont des champions nationaux à l'instar de TGCC, SGTM, Seprob... L'expertise de ces groupes se distingue non seulement au Maroc, mais aussi à l'échelle continentale. Voici un tour d'horizon des projets les plus emblématiques et surtout ceux qui arriveront à terme dans les mois à venir. □

Grand-Théâtre: Il faudra encore attendre quelques mois

SI de l'extérieur le Grand-Théâtre semble bien avancé, quelques petites améliorations nécessiteront encore des travaux supplémentaires, selon des sources bien informées. Du coup, les délais de livraisons sont repoussés pour quelques mois encore. Le groupe TGCC est en charge des gros œuvres, de la charpente métallique, de l'étanchéité et des prestations de finition. La facture, qui s'élève à 1,4 milliard de DH, est supportée entre autres par la DGCL, la CUC, la région... □

Promenade de la mosquée Hassan II



LA totalité de la corniche de Casablanca, de la mosquée Hassan II jusqu'au Morocco Mall, est en phase finale d'aménagement. Mais la promenade de la mosquée Hassan II est celle qui a pris le plus d'avance. Cette conception du cabinet canadien Lemay est exécutée par le groupe TGCC. Conçue pour être une plateforme d'échange et un lieu de rencontres pour tous les casablancais, la promenade maritime de la mosquée aura nécessité, à elle seule, une enveloppe de 200 millions de DH. □

Le Noeud «A» déjà opérationnel

CET ouvrage d'art, situé dans le prolongement du pont à haubans à l'entrée de la ville, a considérablement fluidifié la circulation vers toutes les destinations (centre-ville, Rabat, Marrakech, aéroport Mohammed V, CFC, El Jadida...). A Casablanca, plusieurs ouvrages d'art sont signés par le groupe SGTM. Livrés ou sur le point de l'être, ces projets ont vocation à faciliter la mobilité. C'est le cas du «Noeud A». Cet enchevêtrement d'une dizaine de routes et de ponts (devant le siège de l'OCP) et son prolongement sur la route d'El Jadida (carrefours des préfectures et Azbane) ainsi que les 2 trémies ont été livrés au fur et à mesure (sises bd Sidi Abderrahmane à Hay Hassani et à côté du zoo d'Ain Sebaâ). □

A. E.



Casanfa: Un pôle d'attraction en devenir

UNE nouvelle centralité urbaine sur plus de 350 hectares en plein centre. C'est ce qu'offre Casanfa. Le site est en plus un centre financier et d'affaires en devenir. Ce nouveau pôle urbain compte, outre les logements, des bureaux, des commerces, des hôtels ainsi que des équipements d'éducation, de santé, de culture, sports et loisirs. L'Auda, filiale de la CDG en charge de ce projet, vient d'ailleurs de lancer un appel d'offres pour la sélection des candidats afin de procéder à l'exploitation des premiers locaux commerciaux, situés sur Anfa Park (50 hectares). Les premières livraisons ont déjà commencé. C'est le cas du promoteur Yasmine Signature qui a démarré en 2018 les livraisons de ses tours végétales. D'ici les 3 à 5 prochaines années, Casanfa offrira une superficie globale de près de 250.000 m² dédiés à l'immobilier professionnel, dont 200.000 pour Casa Finance City uniquement. □

Pont à haubans: Bientôt l'ouverture



F. Al Nasser

CET ouvrage réalisé par Seprob est désormais la porte d'entrée de la capitale économique. D'ailleurs, les Casablancais attendent avec impatience sa mise en service. Le pont à haubans de Sidi Maârouf, pratiquement finalisé, devrait être livré en principe fin 2018, selon Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement, (cf. édition du 30 juillet 2018). Aujourd'hui, cet ouvrage d'art semble opérationnel, mais ses abords sont loin de l'être. En effet, les giratoires, voiries et autres aménagements urbains ne sont pas encore finalisés, ce qui occasionne une gêne de la circulation et des bouchons à l'entrée de la ville.

D'une longueur de 224 mètres, soit le quart du pont de Bouregreg (800 m), le pont à haubans de Sidi Maârouf devra résorber la congestion de la circulation induite par un trafic exceptionnel de 17.000 véhicules/h en heures de pointe. Coût global: 688 millions de DH (y compris celui des aménagements aux alentours et des expropriations). □

DES ESPACES RÉSIDENTIELS

UN PARC CENTRAL DE 50 HA

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS URBAINS

DES COMMERCES

CASABLANCA SE RÉINVENTE

REDÉCOUVREZ CASABLANCA

DES ÉCOLES

100 HA D'ESPACES VERTS

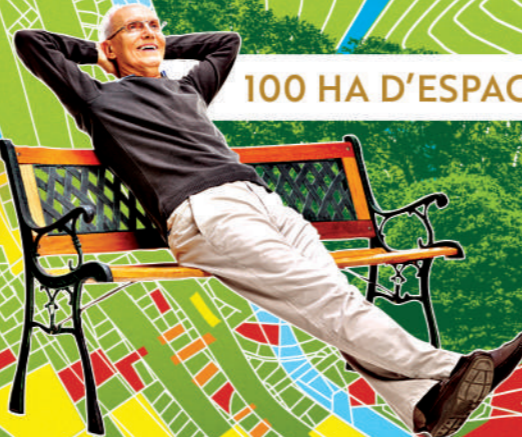
UN NOUVEAU CENTRE FINANCIER

DES INNOVATIONS ARCHITECTURALES

DE NOUVEAUX QUARTIERS

CASAANFA

CASAANFA.COM



Enseignement: Des avancées, mais toujours des ratés!

■ Amzazi remplace Hassad à l'Education nationale



Tout le monde se demandait qui succéderait à Mohamed Hassad (à gauche) à la tête de l'Education nationale. L'attente avait duré trois mois, du 24 octobre 2017, date de limogeage de Hassad suite à l'affaire «Al Hoceïma Manarat Al Moutawassit», au 22 janvier 2018. Pour remplacer cet ingénieur pragmatique au CV impressionnant, entre autres, ex ministre de l'Intérieur, ancien Wali et ex PDG de RAM, il fallait trouver un super profil. Le choix du gouvernement, validé par le Souverain, s'est porté sur un universitaire: l'ancien président de l'université Mohammed V de Rabat, membre du Mouvement populaire, Saaïd Amzazi. Une promotion de taille pour ce docteur en biologie, fin connaisseur des rouages de l'enseignement supérieur.

■ Formation professionnelle

Le Roi somme le gouvernement de revoir sa stratégie



Le Souverain avait donné le ton dans son discours du 20 août: Il faut remédier à l'inadéquation formation/emploi, afin de mieux lutter contre le chômage des jeunes. Le Roi ordonne ainsi une feuille de route claire pour la requalification de l'offre de formation, et appelle à l'organisation de journées nationales de l'emploi et de la formation avant la fin de l'année. Le 1er octobre, le Roi préside une séance de travail et fait du forcing. Le gouvernement dispose de trois semaines pour rendre sa proposition. Le délai écoulé, l'équipe d'El Othmani bénéficie d'un délai supplémentaire. Le 29 novembre, une deuxième séance de travail est organisée. Le monarque émet des réserves sur le rendu du gouvernement, notamment en ce qui concerne le financement du dispositif de formation et l'apprentissage par alternance entre écoles et entreprises. El Othmani est sommé de revoir sa copie. Pour sa part, la rencontre nationale est ajournée.

■ Le budget de Tayssir multiplié par quatre!

Le 17 septembre dernier a marqué un tournant dans l'histoire de Tayssir, le programme phare d'aide aux familles, conditionné par la scolarité des enfants. Lors de la présentation du bilan d'étape des projets de soutien à la scolarité devant le Roi, le ministre de l'Education nationale, Saaïd Amzazi, a annoncé une montée en puissance de Tayssir. Le budget du programme a été multiplié par quatre, passant de 500 millions à 2,1 milliards de DH. Le nombre de bénéficiaires, lui, a été triplé, pour atteindre 2,1 millions. Toutefois, tout dépendra du déblocage de l'argent. Pour rappel, en 2018 le dispositif affichait des arriérés de paiement de plus de deux ans.

Autre nouveauté de taille, un projet de bac professionnel «sport-études», dont les lauréats pourront accéder à l'enseignement supérieur.

■ Une jeune cadre à la tête de l'Ofppt



Elle est la première femme à diriger l'Ofppt. Loubna Tricha, ex SG de l'Office a été désignée DG par intérim en janvier 2018, avant d'être officiellement nommée par le Roi le 20 août. Son style de management rompt complètement avec celui de son prédécesseur, Larbi Bencheikh. Ce dernier a tenu l'Ofppt d'une main de fer, depuis sa nomination en 2001 jusqu'à son départ début avril 2017, pour occuper le poste de Secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle.

Tricha est jeune, dynamique, moderne et «incroyablement modeste», selon certains témoignages. «Elle n'hésite pas à casser les codes et à réfléchir out of the box», confie-t-on à L'Economiste. La jeune directrice est face à un double défi: Marquer de son empreinte l'Office dont l'image a été associée à Larbi Bencheikh pendant près de 17 ans, et décliner la réforme de la formation professionnelle commandée par le Roi.

■ Les élèves s'insurgent contre le GMT+1

Quand le GMT+1 a été adopté le soir du vendredi 26 octobre, les élèves s'apprêtaient à profiter de leurs premières vacances de l'année, du 28 octobre au 6 novembre. Dès la reprise des classes, ceux du secondaire ont multiplié les marches et les sit-in dans plusieurs villes, pendant près de deux semaines. Leur sortie dans les rues était inattendue. Même au primaire, des parents ont organisé des sit-in devant certaines écoles. L'Education nationale a rapidement enchaîné les réunions avec les associations des parents d'élèves et syndicats pour adapter les horaires. Au final, chaque académie a adopté son propre emploi du temps, en fonction de ses contraintes.



■ Le Super prof du Rif décoré par le Roi

C'est probablement l'une des plus belles histoires de 2018. Hicham Elfaquih, enseignant d'arabe dans un petit douar d'Al Hoceïma, qui s'est fait connaître grâce à un reportage de L'Economiste, se voit décorer d'un Wissam par le Roi le 17 septembre. Son dévouement pour ses élèves ruraux avait beaucoup ému. Hicham a été distingué parmi 18 professeurs et cadres de l'Education nationale.

Sa célébrité n'a, cependant, rien changé à son dur vécu en tant que prof du rural. Il continue d'occuper une classe dénuée des conditions élémentaires de confort en guise d'habitation, après avoir logé dans une mosquée. Comme lui, des centaines, voire des milliers d'enseignants du rural se battent au quotidien pour remplir leur devoir, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés.



■ Les universités se mobilisent pour former 100.000 profs

L'initiative fait partie des premières mesures de Saaïd Amzazi à la tête de l'Education nationale: Faire appel aux universités pour former 100.000 enseignants d'ici 2025. Un modèle datant des années 60, mais abandonné au profit de formations «cotte minute» de moins d'un an dans les Centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation. Toutes les universités ont répondu à l'appel du ministre, et ont ouvert une centaine de licences en sciences de l'éducation dès septembre. □



Les régions au cœur de l'actualité

■ Tanger: Le TGV entre en gare



(Ph. L'Economiste)

2018 a été l'année des grands chantiers à Tanger. C'était le cas particulièrement pour le train à grande vitesse, le Bouraq dont l'entrée en service a été effectuée en grande pompe par le Souverain en compagnie du président français Emmanuel Macron qui s'est déplacé spécialement pour la circonstance. Le Bouraq a permis de rapprocher les distances en plaçant Tanger à 2h10 min de Casablanca au lieu des 4h45 auparavant. Ce projet a aussi le mérite d'avoir doté les villes de Tanger, Rabat et Casablanca de nouvelles gares, véritables repères urbains, et de permettre aux Marocains de redécouvrir le voyage en train. □ A.A.

■ Le drame de Bouknadel



(Ph. L'Economiste)

LE 16 octobre 2018, à 10h23, Bouknadel, la petite ville de la préfecture de Salé, est frappée dans sa chair. A cette heure-ci, le train navette rapide qui relie Rabat à Kénitra déraile, et c'est le drame: 7 décès et plus d'une centaine de blessés. Les images sont encore vives dans les mémoires, et l'émotion palpable. Les secours s'organisent, les officiels se pressent sur les lieux de l'accident, l'enquête est rapide. Les causes de l'accident sont imputées à l'excès de vitesse du train. □ N.E.A.

■ Jerada, l'année des protestations

EN réponse aux longs mois de manifestations et de revendications socio-économiques, un programme d'urgence est finalisé pour booster l'emploi. Il a pour objectif de créer 1.000 emplois dont 300 au profit des mineurs des descendries. De même, 11 conventions de partenariat avec des coopératives pour une exploitation optimale des mines ont été signées en septembre 2018. En parallèle,



(Ph. L'Economiste)

plusieurs programmes sont lancés pour la création de 3.000 emplois à terme, dans les secteurs agricoles, infrastructures, mises à niveau urbaine et rurale, développement humain économique et social, énergie et mines, formation professionnelle et santé. La concrétisation de ce programme d'urgence dépendra de la concrétisation des 108 projets proposés pour la réduction des disparités territoriales et sociales.

Concernant les personnes arrêtées sur fond de protestations socioéconomiques 32 d'entre elles ont été condamnées à des peines d'emprisonnement allant de 2 mois à 3 ans de prison ferme. □ A.K.

■ Fès restaure son passé...

LE 14 mai 2018, le Souverain lançait un gigantesque programme de valorisation des villes impériales. D'un montant global de 1,4 milliard de DH, ce chantier porte sur la valorisation des anciennes médinas de Fès, Marrakech, et Rabat, ainsi que la 3e phase de la réhabilitation de la médina de Casablanca.

De l'avis unanime, l'avenir touristique de la capitale spirituelle réside dans la capacité de celle-ci à valoriser son tissu ancien et sauvegarder ses savoirs ancestraux. Aussi était-il prévu de rendre son lustre à l'ancienne médina et en faire un haut lieu de vie et d'échange. Un premier projet de restauration de 27 monuments de haute charge historique, et dont certains datant du 10 et 11e siècles, a généré des retombées immédiates (création d'emplois, intégration, appropriation...). Engouement aussi de la part des touristes marocains et étrangers pour ces sites chargés d'histoire. Pour preuve, Fès devrait terminer 2018 avec une hausse de plus de 20% d'arrivées, soit 1,2 million de touristes. D'autres programmes sont en cours pour un meilleur accès à la médina, comme la construction de parkings, et la mise en place de signalétique. C'est l'Agence régionale de développement et de restauration (Ader-Fès) qui est en charge des travaux. Celle-ci a également du pain sur la planche au niveau de la médina de Meknès. □ Y.S.A.



(Ph. Y.S.A.)

■ Le drame d'Imlil

IMLIL, une petite commune du Haouz a connu un drame qui l'a mis au devant de la scène. Deux touristes danoise et norvégienne ont été sauvagement assassinées le 16 décembre par des meurtriers qui auraient prêté allégeance à Daech. Moins de 24 heures après la découverte des corps, les premiers suspects ont été arrêtés et placés en garde à vue. Les mis en cause sont soumis actuellement à une enquête judiciaire pour dévoiler les motifs réels derrière ce crime. □ B.B.



(Ph. L'Economiste)

■ Le pacte de Marrakech pour la migration

C'EST à Marrakech qu'a été adopté le pacte mondial sur les migrations sûres et positives par 150 pays du



(Ph. L'Economiste)

monde. Une adoption qui s'est faite non sans quelques réticences de la part de plusieurs pays qui ont choisi de ne pas être présents au sommet intergouvernemental organisé par l'ONU dans la cité ocre les 10 et 11 décembre dernier. Parmi les présents, la chancelière d'Allemagne Angela Merkel et le premier ministre belge Charles Michel. □ B.B.

Brexit, Moyen-Orient, Ghosn, gilets jaunes...



Le long chemin du Brexit, le retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien, le sommet historique entre Donald Trump et Kim Jong Un, crise des «gilets jaunes» en France et celle des migrants, les records de chaleur... L'infographie rappelle les principaux événements marquants de 2018 dans le monde. Cette année, la diplomatie au Moyen-Orient a été mise à l'épreuve. Entre l'instabilité dans le Golfe, la Turquie qui hausse le ton envers l'Arabie saoudite, le Moyen-Orient risque de devenir encore plus dangereux, de l'avis des experts. 2018, c'est aussi une nouvelle année faste pour la désinformation. De fausses nouvelles tendent à se propager beaucoup plus rapidement que les vraies informations...

F.Z.T.



L'éphéméride 2019

■ **Un nouveau président au Brésil**
1er janvier: Elu en octobre, Jair Bolsonaro, ancien militaire d'extrême droite, entame un mandat de quatre ans à la tête de la première puissance d'Amérique latine.

■ **Elections générales au Nigeria**
16 février: Elections présidentielle et parlementaires au Nigeria, pays le plus peuplé et première économie d'Afrique en butte à une insurrection jihadiste.

■ **Référendum constitutionnel à Cuba**

24 février: 60 ans après la révolution,

les Cubains se prononcent par référendum sur une nouvelle Constitution, qui reconnaît pour la première fois l'économie de marché et la propriété privée, et ouvre la voie au mariage homosexuel.

■ **Jour J pour le Brexit**
29 mars: Le Royaume-Uni quitte l'Union européenne à minuit heure de Bruxelles (23H00 GMT), une première dans l'histoire de la construction européenne.

■ **Présidentielle en Algérie**
Avril: Election présidentielle prévue en Algérie, marquée par l'incertitude

autour de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, 81 ans, au pouvoir depuis 1999.

■ **Akihito abdique**
30 avril: Abdication de l'empereur du Japon Akihito, 84 ans, qui cède le trône du Chrysanthème à son fils aîné, Naruhito.

■ **L'Inde aux urnes**
Avril: Elections législatives en Inde, démocratie la plus peuplée au monde. Le Premier ministre sortant, le nationaliste hindou Narendra Modi devrait briguer un second mandat.

■ **Nouveau Parlement européen**
23-26 mai: Moins de deux mois après le Brexit, les Européens renouvellent le Parlement de Strasbourg, qui comptera désormais 705 députés.

■ **Rugby au Japon**
20 septembre: Ouverture de la Coupe du monde de rugby au Japon, une première en Asie (jusqu'au 2 novembre).

■ **Athlétisme au Qatar**
27 septembre: Le Qatar accueille le championnat du monde d'athlétisme avec des innovations pour contrer la chaleur, notamment un marathon nocturne et un stade climatisé (jusqu'au 6 octobre).

Ce qui attend l'économie mondiale



■ **Poursuite de la guerre commerciale, déséquilibres macro-économiques...**

■ **L'évolution de la liquidité mondiale sera cruciale**

■ **Le retour du risque politique**

L'ANNÉE 2019 devrait marquer un tournant majeur pour l'économie mondiale. Le monde entre dans un nouveau cycle: une croissance plus faible, un risque politique croissant (en particulier les élections européennes de 2019), un monde plus fragmenté et un lent déclin des Etats-Unis au profit de la Chine... Dans une récente analyse, Christopher Dembik, responsable de la recherche macroéconomique de Saxo Bank⁽¹⁾ revient sur les thèmes majeurs qu'il sera crucial de surveiller l'année prochaine.

• **La Chine tire la croissance mondiale**

Le stimulus chinois représente 34% de la croissance mondiale (soit l'équivalent du stimulus combiné des Etats-Unis et de la zone euro), environ 70% de la croissance du secteur manufacturier dans l'Asie émergente, et la Chine est le plus important importateur de près de 50 autres pays. En conséquence, l'attention des investisseurs doit plus que jamais être axée sur la politique économique et monétaire chinoise. Depuis mai dernier, la Chine a assoupli sa politique monétaire, permettant à l'impulsion du crédit (princi-

Droits de douane États-Unis - Chine

Imposés, prévus ou menaçants

■ **Actifs**

Importations américaines de Chine

Marchandises sujettes aux droits, en milliards de \$

25% de droits imposés

10% de droits imposés

50 200 mds de \$

Déjà imposés par les États-Unis en 2018

Importations chinoises des États-Unis

50 60

Déjà imposés par la Chine en 2018

■ **Évités**

par la trêve entre **Donald Trump** et **Xi Jinping** dans la guerre commerciale États-Unis - Chine

Devaient atteindre 25% le 1^{er} janv 2019

Menaces de droits additionnels américains

La Chine a accepté de réduire les **droits sur les voitures américaines**, selon un tweet de **Trump**

© AFP

pal moteur de la croissance) de revenir en territoire positif pour la première fois depuis fin 2016. Jusqu'à présent, la relance semble toutefois trop tardive et insuffisante. Mais le pays devrait de nouveau davantage apporter un soutien bienvenu à l'économie mondiale à partir du premier trimestre 2019, sous l'effet d'une série de mesures. Il faut compter ainsi sur une relance budgétaire ainsi qu'une ouverture plus grande du marché domestique, incluant une nouvelle baisse des droits de douane sur un panel plus large de produits.

• **Comment évoluera la liquidité**

Comme nous évoluons dans un monde basé sur le dollar US, la liquidité en cette monnaie est un facteur majeur d'évolution de l'économie et des marchés financiers mondiaux. Depuis mars 2018, un ralentissement de la croissance de la liquidité a été observé. Elle a atteint un point bas de deux ans. Cela indique clairement que la croissance mondiale ralentit, entraînant une détérioration de la situation financière, une hausse des coûts de financement en

dollar et un repli sur les valeurs refuge. Ce ralentissement explique en grande partie les turbulences qu'ont connues les pays émergents au cours du printemps et de l'été 2018. D'après les prévisions, la liquidité va continuer de diminuer en 2019, aboutissant à une croissance plus basse que prévu par le consensus, et à un environnement financier plus complexe et volatil pour les investisseurs. Et ce, notamment pour ceux qui ne sont pas habitués à des taux d'intérêt élevés.

• **Et les marchés actions**

Une grande partie des mauvaises nouvelles liées à la conjoncture ou au contexte politique est déjà intégrée dans les prix offerts par le marché. Depuis janvier dernier, le ratio cours sur bénéfice pour le marché américain a chuté à 15,4, un niveau plus sain. Depuis la correction d'octobre, une moindre grande dépendance du S&P500 aux six grandes valeurs technologiques américaines (les FAANGM – Facebook, Apple, Amazon, Netflix, Google, Microsoft) a été observée. Néanmoins, il existe toujours une incertitude sur la durée de la pause que va vraisemblablement faire la Fed après la hausse des taux en décembre et, dû à une croissance plus faible des résultats l'an prochain (autour de 6%), il y a beaucoup moins de facteurs de soutien du marché que lors des précédentes années et notamment lors de la première partie de 2018. L'environnement de marché sera beaucoup plus difficile à aborder et le resserrement quantitatif va aboutir à une volatilité encore plus importante. □

F.Z.T.

(1) Monthly macro outlook par Christopher Dembik, Saxo Bank - 2019: le début d'un nouveau cycle.

Les leçons de 2018

L'ANNÉE a été marquée par la fin de la croissance mondiale synchronisée, la montée du populisme dans le monde occidental et un environnement de marché beaucoup plus volatil. Pour de nombreuses institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OCDE...), le contexte international nourrit des inquiétudes. Même constat auprès des experts de Saxo Bank.

• **Accroissement des déséquilibres**

Grâce à une relance budgétaire massive et à la déréglementation financière, l'administration américaine a relancé l'économie (la croissance du PIB et des salaires dépasse 3%), mais cela s'est fait au prix de l'accroissement des déséquilibres. Le déficit du budget avoisine les 1.000 milliards de dollars sur douze mois, un niveau sans précédent en période de forte

croissance, et s'accompagne d'une hausse des risques financiers (dette des entreprises américaines). Tout cela nous fait craindre une fin de cycle assez compli-

quée. Le principal risque est que les Etats-Unis ne soient pas en mesure de mettre en œuvre une politique budgétaire contractuelle lorsque ce sera le plus nécessaire.

L'or, toujours statut de valeur refuge

SELON le World Gold Council, plus de 20 pays à travers le monde ont acheté de l'or depuis le début de 2017. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agit d'une première depuis plusieurs décennies, comme c'est le cas pour la Pologne qui a acheté cet automne 13 tonnes d'or pour la première fois en l'espace de 25 ans. Le retour de l'or en tant qu'actif d'importance stratégique peut s'expliquer par plusieurs facteurs. De nombreux pays cherchent à acquérir une plus grande indépendance politique et financière (dédollarisation). L'or sert d'outil de hedging face au dollar du fait des craintes concernant le déficit budgétaire américain. Et il constitue un actif idéal pour se diversifier en période d'accroissement substantiel du risque politique. □



(Ph. AFP)

Culture: Où sont les politiques?

C'est sur un bilan culturel mi-figue mi-raisin, que s'achève l'année 2018. Toujours sans réelle politique culturelle gouvernementale, le secteur reste essentiellement porté par des initiatives privées ou associatives.

■ Marrakech, capitale des arts

C'EST désormais un fait établi, Marrakech a volé la vedette au duo Casablanca/Rabat et abrite désormais les activités culturelles et artistiques les plus pointues. La ville a connu, particulièrement, cette année un bouillonnement culturel des plus intenses. De Somerset House à Londres, en passant par le Pioneer Works à New York, l'africain Art-Fair «1.54» a fait escale à la Mamounia, en février dernier. Des centaines de collecteurs et d'amoureux d'art ont ainsi afflué sur Marrakech. Un événement



Plusieurs événements d'envergure internationale font de Marrakech la nouvelle plaque tournante des arts et de la culture de l'Afrique du Nord. Ici Martin Scorsese et Robert de Niro lors de cette 17e édition du FIFM (Ph. FIFM)

dont se sont d'ailleurs fait l'écho les dizaines de journalistes internationaux: Le Monde, le Figaro, le New York Times ou encore Bazar. Une mise en lumière qui a bénéficié à d'autres structures qui travaillent à faire de Marrakech une destination artistique phare du pays: Le Musée d'Art Contemporain Africain Al Maaden (MACAAL), la Fondation Montresso, le Musée Yves Saint Laurent, le centre d'art le Comptoir des Mines... autant de lieux qui font de la cité la nouvelle plaque tournante de l'art en Afrique du Nord. Autre événement exceptionnel, le Festival international du film de Marrakech, qui a signé cette année un retour des plus éclatants, après une année blanche. Robert De Niro, Martin Scorsese, Robin Wright, Guillermo del Toro, Agnès Varda, Yousra, Monica Bellucci... Une pluie de stars sur le tapis rouge et une compétition, selon les critiques de cinéma, des plus intéressantes de l'histoire du festival. La ville a par ailleurs attiré durant toute l'année d'autres vedettes mondiales telles que Madonna qui y a fêté ses 60 ans, Will Smith en vacances familiales, Stromae pour y soigner son burn-out, ou encore Selma Hayek pour y célébrer la Saint Valentin.

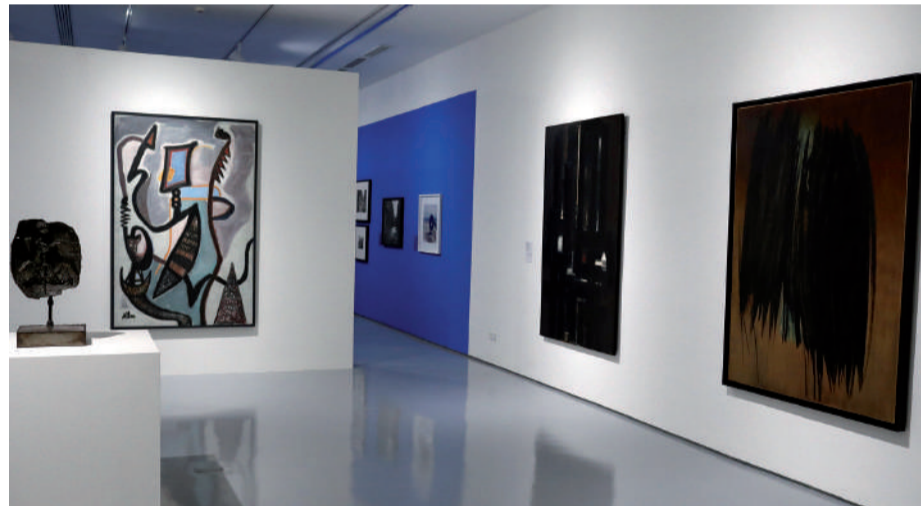
■ Les festivals à la recherche d'un nouveau souffle?

LA saison des festivals a démarré comme chaque année dans plusieurs villes du Royaume avec son lot de concerts et ses dates qui se chevauchent et se télescopent. Cette année le gigantesque Mawazine à Rabat déroulait aux mêmes dates le festival Gnawa et musique du monde à Essaouira, le Festival des musiques sacrées à Fès et le Marrakech du rire, dans la ville ocre. Si le festival de la capitale connaît une baisse de régime depuis 2015, il reste toutefois classé parmi les mastodontes à travers le monde, avec des records d'affluence, à l'instar de Coachella en Californie, le Donauinselfest sur l'île du Danube en Autriche ou encore Rock in Rio au Brésil qui font partie des plannings des stars internationales. Les différents appels aux boycotts, les campagnes de dénigrement, cette 17e édition a connu quelque 2,5 millions de spectateurs selon les organisateurs.



Malgré les appels au boycott, cette 17e édition du Festival Mawazine a encore mobilisé du monde. Les concerts ont rassemblé plus de 2,5 millions de spectateurs, en plus des millions de téléspectateurs, selon les organisateurs (Ph. Mawazine)

■ Le MM6, la plus belle expo jamais réalisée



«La Méditerranée et l'art moderne» proposait quelque 80 peintures, sculptures et photographies, dont certaines jamais exposées couvrant l'ensemble du siècle (1900-1988) (Ph. Bziouat)

C'EST assurément la plus belle exposition d'art moderne et contemporain jamais réalisée au Maroc! L'exposition-événement, issue de la collection du Centre Pompidou à Paris, réalisée spécialement pour le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, est exceptionnelle à plus d'un titre. «La Méditerranée et l'art moderne» proposait quelque 80 peintures, sculptures et photographies, dont certaines jamais exposées. Couvrant l'ensemble du siècle (1900-1988), l'événement proposait au visiteur de reconsidérer l'histoire de l'art du XXe siècle dans son rapport à l'espace et à l'imaginaire méditerranéen. Georges Braque, André Derain, Albert Marquet, Pierre Bonnard, Henri Matisse, Pablo Picasso, Salvador Dalí, Joan Miró, Antoni Tàpies... jusqu'au Hollandais Kees Van Dongen ou au Russe Vassily Kandisky... tous réunis sous les cimaises du MM6, du jamais vu.

■ Visa for Music, un rendez-vous en péril

RENDEZ-VOUS essentiel pour les artistes marocains et régionaux, la manifestation, dont la 5e édition s'est déroulée en novembre, peine à trouver des financements publics et privés. Marché et plateforme d'échanges dédiés aux musiciens et professionnels des musiques d'Afrique et du Moyen Orient, avec plus de 1500 professionnels venus du monde entier, l'événement jouit d'une notoriété internationale considérable. Cependant, malgré son impact local, économique et valorisant pour les artistes marocains, l'image culturelle de la ville et du pays, cette édition risque d'être la dernière, faute de financement et de manque de soutien de la part des autorités.



21 - 24 Nov. 2018 - Rabat - Morocco
21 - 24 نوفمبر 2018 - الرباط - المغرب

■ La Aïta à l'honneur



Plus de 200 artistes ont participé à l'enregistrement de 10 CD contenant près de 70 chansons, correspondant à l'essentiel du répertoire de l'Aïta aujourd'hui (Ph. Atlas Azawan)

APRÈS la musique andalouse, et la musique gnawa, l'art de l'Aïta a enfin son anthologie. Un travail de compilation rigoureux et scientifique réalisé par l'association Atlas Azawan, sous la direction de Brahim El Mazned. Il aura fallu plusieurs années de labeur et de recherche, regroupant artistes, chercheurs, académiciens, musicologues, dont deux réservées à la production pour aboutir à ce document essentiel à la préservation d'un patrimoine national en péril. Un travail colossal et un coffret contenant 10 CD, près de 70 chansons, et deux livrets (arabe/français ou français/anglais). □

A.Bo

Le football national dans tous ses états

■ CAN 2019: La victoire, rien que la victoire

Un temps pressenti pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations après que le Confédération Africaine de football l'ait retiré au Cameroun, le Maroc a officiellement annoncé qu'il ne sera pas candidat pour accueillir la CAN en 2019. En revanche, là où se tiendra cette compétition l'équipe nationale sera belle et bien présente. Les lions de l'Atlas ont, en effet, décroché leur qualification après un brillant parcours qui les a opposés au Cameroun, au Malawi et aux Iles Comores. Les lions de l'Atlas ont ainsi terminé premier du groupe totalisant 10 points après 5 rencontres (3 victoires, 1 nul et 1 défaite). Même s'il reste une dernière rencontre contre le Malawi prévue le 23 mars 2019 (une simple formalité), le Maroc fait clairement office de favori de la prochaine CAN qui devrait probablement se tenir en Egypte l'été prochain. Après le parcours honorable de l'équipe au dernier mondial russe, les marocains exigent la victoire. Une victoire qui fuit les lions de l'Atlas depuis 1976. Espérons que l'on puisse conjurer le sort et ramener ce sacre continental tant attendu. On pourra compter sur l'expérience du sélectionneur, Hervé Renard, double vainqueur de la compétition avec la Zambie et la Côte d'Ivoire.



(Ph. L'Economiste)

■ Coupe du monde 2026: Une candidature balayée



Une bonne partie des marocains aura cru jusqu'au bout à la possibilité d'organiser la coupe du monde de football au Maroc en 2026 mais la raison a été plus forte. Pour la 5e fois, le Maroc est ressorti perdant de la course à l'organisation de la Coupe du monde. Il faut dire que son dossier était le moins bien évalué que celui présenté par la United Bid en raison d'un manque d'infrastructures avec un score sans appel de 2,7 contre 4,5 points. Il y a également la manne financière que devrait apporter la United Bid à la Fifa qui est deux fois plus importante que celle du Maroc. Le Royaume s'était engagé à apporter quelque 5 milliards de dollars de budget global pour la Fifa et quelque 785 millions de dollars pour le ticketing. Ce qui reste peu suffisant pour une organisation comme la Fifa et en comparaison avec l'offre United. La Fédération Royale Marocaine de Football a d'ores et déjà annoncé son intention de candidater pour l'organisation du mondial en 2030.

■ Mondial 2018: Parcours honorable

En dépit de sa sortie prématurée au premier tour de la coupe du monde de football qui s'est déroulée en Russie l'été dernier, l'équipe nationale s'est toutefois illustrée. Les lions de l'Atlas étaient engagés dans une poule assez compliquée qui comportait l'équipe championne du monde 2010, l'Espagne, les champions d'Europe 2016, le Portugal et le petit poucet du groupe, l'Iran. Malheureusement, les choses ne se sont pas passées comme prévu. Le onze national rate complètement son entrée en lice s'inclinant d'une longueur face à une valeureuse équipe d'Iran qui a su profiter de l'une de ses rares occasions pour marquer. Pourtant, les joueurs nationaux ont pratiqué un meilleur jeu que leurs adversaires iraniens. Même constat pour le match suivant qui nous a confronté au Portugal. Une tête de Cristiano Ronaldo en début de match a vite fait de balayer les espoirs de qualification en huitième de finale de marocains en dépit d'un match solide où ils ont manqué de chance. Le troisième match aura finalement été le plus abouti pour l'équipe nationale. Elle est ainsi parvenue à surprendre la grande équipe d'Espagne en la tenant en échec (2 à 2). Sans l'aide de l'arbitrage vidéo (VAR), le onze national aurait pu largement passer au second tour. En effet, le Maroc a été l'une des grandes victimes de cette nouvelle technologie d'arbitrage. A noter, l'important soutien des supporters marocains à l'équipe nationale. Près de 45.000 personnes ont fait le déplacement pour encourager l'équipe en Russie. M.A.B



(Ph. L'Economiste)

■ Sacre africain pour le Raja



Embourbé dans une crise financière sans précédent qui a vu la nomination d'un nouveau bureau, le Raja est parvenu à décrocher la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) après avoir disposé du club de RDC Vita club. Il s'agit du second sacre au niveau de la CAF pour les verts qui ont empoché au passage 1,25 million de dollars. De quoi lui permettre de souffler un peu.

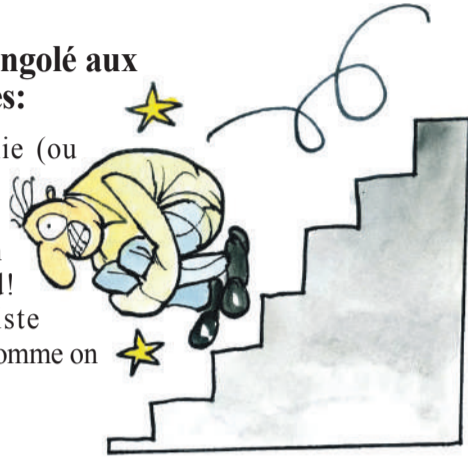
Bêtisier, le Best Off

C'est devenu une tradition. Pour fêter la nouvelle année, L'Economiste propose à ses lecteurs quelques «perles» auxquelles ils ont, heureusement, échappé. En effet, dans le feu de l'action et les technologies aidant (lorsque l'on ne fait pas attention, les correcteurs automatiques réservent d'énormes

surprises), les journalistes peuvent se transformer en génies de la déformation d'expressions souvent drôles. Heureusement, nos correcteurs (en chair et en os !) sont là pour veiller au grain. Bonne année à tous.

■ Il s'est dégringolé aux dernières places:

Un véritable génie (ou djinn comme on veut) de la culbute, qui s'est fait un auto-croche-pied! Un contorsionniste (ou hmadamouss comme on veut) quoi... □



■ Talent d'Achille du secteur:

On le reconnaît, c'est plutôt ce talon perché sur des échasses de 15 cm... surtout on le sent bien quand on a un caillou dans la chaussure. □



■ Avec la flambée des prix du mazout: Ou mazot ou lissance ou siper... comme on veut □



■ Ce qui pourra entraîner en ruine les éleveurs engagés dans des crédits:

C'est nouveau ça!! Sais pas si Druon & Co de l'Académie française avaient validé ce truc-là, avant de passer ad patres... □

■ Plusieurs structures culturelles de la ville sont revêtis en couleurs:

Alors: c'est un verbe de quel groupe? 2e ou 3e? Le verbe revêtir se conjugue avec l'auxiliaire avoir ou être? quel est le véritable sens du verbe revêtir dans cette phrase... bref, il fallait dire «elles ont revêtu»!! Hé Gaston rouvre ton Bescherelle! □

■ 2,65% de morts de moins que l'année précédente est-ce suffisant devant l'ampleur des dégâts causés par les accidents de la route?:



Sûrement fallait-il en tuer moins encore... et c'est exactement ça l'objectif de la prévention: faire moins de morts sur les routes! mais peut-être aurait-il fallu le dire plus clairement... c'est comme qui dirait «plus on pédale moins fort, moins on avance plus vite». □

■ Dans la mire se trouve la catégorie des receveurs:

Cela s'appelle un raccourci! On passe dans la mire, sans passer par la ligne. Commode pour quelqu'un qui ignore tout de cette expression. □

■ Et a failli assigner le coup de massue:

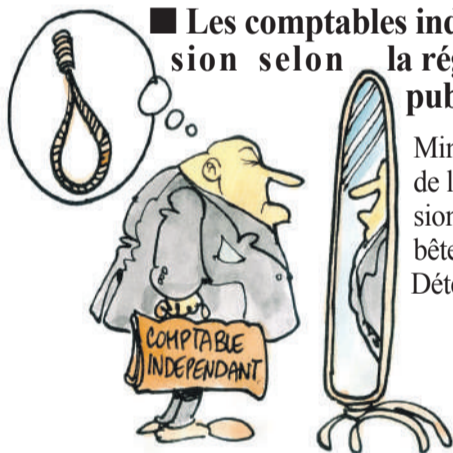
Ce même génie, immobilisé après s'être cassé la papatte à faire des cabrioles dans tous les sens, a démarré une vaste campagne d'affectation de baffes... enfin, il a pensé le faire... □



■ Les comptables indépendants exécrèrent leur profession selon la réglementation en vigueur avant la publication de la loi 127-12:

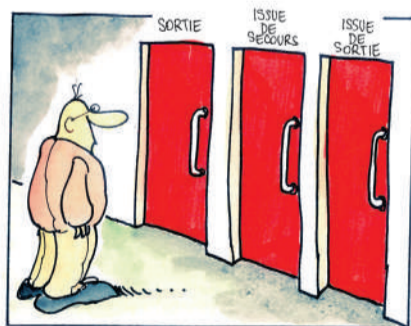
Mince alors... on découvre les subtilités cachées de la loi. Elle obligerait donc à haïr sa profession? Faut être altruiste pour exercer alors... ou bête!

Détestons alors, sinon crevons la faim! □



■ Il a envisagé trois scénarios pour l'issue de sortie:

Aurait-il découvert «l'issue d'entrée»!! □



■ Ce qui permettra à la destination de capturer davantage ses visiteurs:

Il vaut mieux qu'il s'agisse d'une capture d'écran que d'une capture tout court... En l'occurrence, captivante sonne mieux que capturante (un mot d'ailleurs qui n'existe pas!) □



■ J'appréhende un avenir jovial:

J'ai peur d'être heureux quoi! □



■ Alors qu'elle engorge des sites historiques et naturels de valeur:

C'est toujours une question de gorge, mais dans le cas de figure, c'est de regorger qu'il s'agit. Engorger signifie empêcher la fluidité de la circulation... □

■ Et nos études pourront aussi passer des semestres d'échanges à l'international:

Vaudrait mieux revenir à l'école avant de penser aller voir ailleurs... ça éviterait bien des déconvenues. □

■ L'activité touristique poursuit sa volée:

Volée de bois vert ou envolée? Volée de bois vert pour l'auteur sûrement!! □

■ Ce qui équivalamment au coût d'acquisition de 100 bus neufs:

Juste «WAOW!» ou équivalent en français, «Purée!»... Trop fort! □

■ Suite aux énervements qu'a connus la ville ce weekend:

Attention, si elle devient furax, on n'est pas dans la mouise! Elle est sanguine la ville! □

